

## Vous avez un projet de contrat d'apprentissage ?

Pour établir votre contrat d'apprentissage, avant le début de son exécution ou au plus tard dans les 5 jours ouvrables calendaires qui suivent celui-ci, le Point A vous accompagne dans le cadre de son Service +. Cette prestation, facturée 70 € TTC, vous garantit une démarche sécurisée.

- Vérification de la conformité de votre demande au regard de la législation (maître d'apprentissage, nombre d'apprentis, âge de l'apprenti, nationalité, code diplôme, CFA...)
- Instruction de l'habilitation du maître d'apprentissage,
- Etablissement du contrat d'apprentissage,
- Calcul de la rémunération,
- Demandes d'autorisations et de dérogations nécessaires
- Suivi de toute modification ou dérogation apportée au contrat avec édition des avenants et ruptures, ainsi que l'information aux partenaires concernés,
- Hotline juridique pour toute question relative au contrat d'apprentissage.


Nous vous remercions de :

- Compléter très lisiblement et dans sa totalité la «Demande d'établissement de contrat d'apprentissage» en page 2 et la grille des horaires en page 3.**
- Préparer les pièces demandées en page 4
- Adresser l'ensemble de ces documents, accompagné d'un chèque de 70 € établi par l'employeur à l'ordre de la CCIV à l'adresse suivante : CCI DE VAUCLUSE - Service Apprentissage - BP 20660 - 84032 AVIGNON CEDEX 3.

**Tél. : 04 90 13 86 39 / Email. : [enregistrementcontrats@vaucluse.cci.fr](mailto:enregistrementcontrats@vaucluse.cci.fr)**

### LES DÉMARCHES A ACCOMPLIR PAR VOS SOINS EN PARALLÈLE

- Établir sous 48 h la déclaration unique à l'embauche auprès de l'Urssaf ([www.due.urssaf.fr](http://www.due.urssaf.fr) ou [www.net-entreprises.fr](http://www.net-entreprises.fr))
- Prendre rendez-vous auprès de la Médecine du Travail pour une visite médicale d'embauche obligatoire, avant l'embauche (pour les apprentis mineurs, les apprentis handicapés et les apprentis affectés à des travaux dangereux).
- Inscrire l'apprenti auprès du CFA
- S'assurer qu'un apprenti mineur ou majeur non citoyen européen ou croate dispose personnellement d'une autorisation de travailler. AUCUNE EMBAUCHE POSSIBLE SANS CE DOCUMENT

Tout contrat d'apprentissage dont l'enregistrement est refusé par la Chambre de Commerce et d'Industrie, la  Chambre de Métiers et de l'Artisanat ou la Chambre d'Agriculture ne peut débuter ou ne peut plus recevoir exécution. Un contrat d'apprentissage peut être rompu par l'apprenti ou l'employeur pendant les 2 premiers mois ou, passé ce délai, par commun accord ou décision du Conseil des Prud'hommes. La rupture doit faire l'objet d'une constatation (à nous demander) et nous être adressée sous 48 h ainsi qu'au directeur du CFA et de l'Urssaf.

## LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Demande d'établissement de contrat d'apprentissage » en page 3 et grille des horaires en page 4 complétées et signées

Chèque de 70 € établi par l'employeur à l'ordre de la CCIV en règlement du Service +

### Les pièces concernant l'entreprise :

- Décision prise par le Recteur, DRAF\*, DRJSVA\* de réduire ou d'allonger la durée du contrat
- Décision prise par le Recteur, DRAF\*, DRJSVA\* de fixer le début de l'apprentissage hors période légale
- Copie de la demande de dérogation autorisant l'utilisation des machines ou produits dangereux et fixant les horaires de travail. Cette dérogation est visée obligatoirement par la Médecine du Travail (uniquement pour les apprentis mineurs)
- L'attestation d'ouverture d'un compte bancaire au bénéfice de l'apprenti mineur employé par un ascendant et précisant le lien de parenté

### Les pièces concernant le maître d'apprentissage

- Diplôme en rapport avec la qualification visée par l'apprenti
- Justificatifs d'expérience professionnelle : certificat de travail, attestation d'emploi, extrait RC (un CV n'est pas valable)
- Avis favorable du Recteur, DRAF\*, DRJSVA\* **à demander lorsque le maître d'apprentissage n'a pas les diplômes requis (contacter notre service)**

\***DRAF** : Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt

\***DRJSVA** : Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports de la Vie Associative

### Les pièces concernant l'apprenti :

- Photocopie de la carte nationale d'identité
- Pour les apprentis de nationalité Hors Union Européenne (y compris les ressortissants de Croatie), fournir :
  - Soit une photocopie recto-verso du titre de séjour de l'apprenti (ou récépissé de la demande) mentionnant l'autorisation de travailler **(Ces documents sont de la responsabilité de l'employeur)**.
  - Soit une photocopie du récépissé de la demande de nationalité française délivré par le greffe du Tribunal.
- La détention du Certificat médical délivré par la Médecine du Travail (quelque soit l'âge de l'apprenti)
- Copie des anciens contrats et ruptures éventuelles (avec le numéro d'enregistrement)
- Une copie des arrêts de travail des anciens employeurs
- En cas d'échec à l'examen, fournir une copie du relevé de notes, en cas d'échec
- L'attestation d'inscription délivrée par le Centre de Formation d'Apprentis  
La grille des horaires à compléter et à signer

un réseau



# FICHE PROJET POUR ÉTABLIR UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

MERCI DE COMPLÉTER AVEC PRÉCISION CE DOCUMENT - TOUTES LES RUBRIQUES SONT INDISPENSABLES

Attention : ce document n'a aucune valeur contractuelle.

EMPLOYEUR		
Nom et Prénom ou Dénomination :	Nombre de salariés :	
	Code APE :	
Siret :	Téléphone :	
Adresse :	Fax :	
	Courriel :	
Nom et Adresse de la caisse de retraite complémentaire de l'apprenti :	URSSAF <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non MSA <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
Convention collective :	N°IDCC :	
APPRENTI		
Nom - Prénom :	Date de naissance :	
Sexe : F <input type="radio"/> M <input type="radio"/>	Ville et département de naissance :	
	Nationalité :	
Adresse :	Téléphone :	
	Courriel :	
<b>Apprenti mineur</b> : Nom et Prénom du représentant légal :		
Qualité :	<input type="radio"/> père <input type="radio"/> mère <input type="radio"/> tuteur	
Adresse si différente :		
Situation avant l'apprentissage :	<input type="radio"/> jeune déjà en contrat d'apprentissage <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
Dernier Diplôme ou Titre préparé :	<input type="radio"/> scolaire <input type="radio"/> autres - à préciser :	
Dernière classe suivie :		
Intitulé précis du dernier diplôme ou titre préparé :		
Reconnaissance travailleur handicapé	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
MAÎTRE D'APPRENTISSAGE		
Nom - Prénom du Maître d'apprentissage :		
Date de naissance :	Poste occupé :	
Diplôme obtenu :	Durée Expérience Professionnelle :	
Le maître d'apprentissage est-il l'employeur : <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		
S'agit-il d'un apprentissage familial (ascendant de l'apprenti) <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		
<input type="radio"/> L'employeur atteste que le maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction		
LE CONTRAT		
Date de début :	Date de fin :	Durée Hebdomadaire de travail : H/semaine
Utilisation machines dangereuses : (information obligatoire)		<input type="radio"/> non <input type="radio"/> oui (voir en page 2 de cette notice)
<b>SALAIRE versé à l'apprenti :</b>		
1 <sup>ère</sup> année du ..... au ..... % ..... (*)	du ..... au ..... % ..... (*)	
2 <sup>ème</sup> année du ..... au ..... % ..... (*)	du ..... au ..... % ..... (*)	
3 <sup>ème</sup> année du ..... au ..... % ..... (*)	du ..... au ..... % ..... (*)	
(*) smic ou smc		
<b>Avantages en nature à déduire :</b>		<b>Salaire brut mensuel à l'embauche :</b>
<b>Nombre de Repas :</b>		€
<b>Diplôme préparé :</b>		
<b>Nom et adresse complète du CFA où ira l'apprenti :</b>		

- J'atteste sur l'honneur disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires à l'enregistrement du contrat
- Je m'engage à respecter les obligations du Code du Travail, le cas échéant de la Convention Collective.
- J'atteste que sont remplies les conditions prévues à l'article L. 6223-1 du Code du Travail, permettant une formation satisfaisante de l'apprenti.
- J'accepte de bénéficier des prestations d'accompagnement dispensées par la CCI de Vaucluse au tarif de 70 € TTC.

Pour servir et valoir ce que de droit

Date ...../...../..... Signature du chef d'entreprise

un réseau



**Article L6222-25 du code du travail**

L'apprenti(e) de moins de 18 ans ne peut être employé(e) à un travail effectif excédant ni 8 heures par jour ni la durée légale hebdomadaire fixée par l'article L3121-10 (à savoir 35 heures par semaine). L'apprenti(e) doit bénéficier également de 2 jours de repos consécutifs.

ENTREPRISE

ACTIVITE

NOM ET PRENOM DE L'APPRENTI(E)

DATE DE NAISSANCE DE L'APPRENTI(E)

HORAIRE DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE : 35 H

POUR APPRENTI(E) MINEUR(E)

JOURS	MATIN	APRES MIDI	TOTAL JOUR
LUNDI			
MARDI			
MERCREDI			
JEUDI			
VENDREDI			
SAMEDI			
DIMANCHE			
		TOTAL SEMAINE	

SIGNATURE EMPLOYEUR	SIGNATURE APPRENTI(E)	SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL *
---------------------	-----------------------	-----------------------------------

\* Si l'apprenti est mineur à la date d'enregistrement du contrat.

un réseau

